



LE DÉPARTEMENT

POUR UNE BONNE PRATIQUE DE LA JOËLETTE

La Joëlette est un fauteuil tout terrain mono-roue, combinaison d'une brouette et d'une chaise à porteur qui permet à toute personne handicapée physique, enfant ou adulte même très lourdement dépendant, de pratiquer la randonnée sur les sentiers et de fréquenter la nature de « l'intérieur » avec l'aide de deux ou trois accompagnateurs.

Installation du passager

1. Un accompagnateur doit se positionner à l'arrière de la Joëlette pendant que deux autres accompagnateurs aident le passager à s'installer sur le siège (risque de déséquilibre).
2. Descendre les cale-pieds au maximum
3. Basculer un brancard avant vers le bas ou ôter le complètement
4. Installer le passager
5. Boucler la ceinture de sécurité : il peut être nécessaire d'assurer le maintien du buste à l'aide d'une sangle au niveau des épaules si la personne se tient difficilement.
6. Régler l'appuie-tête et le verrouiller
7. Régler la hauteur, la profondeur et l'inclinaison des cale pieds et sangler les pieds
8. Remettre le brancard avant en place

Attention : le confort doit être parfait dès le départ : pour cela 3 inclinaisons de dossier sont permises, les cales-pieds sont réglables de même que l'appuie-tête. De plus le ressort de l'amortisseur est réglage selon 3 positions, dure, souple, moyenne.

Stabilité de la Joëlette à l'arrêt

1. Choisir de préférence un terrain plat et dur.
2. Si l'appareil se trouve en légère pente ou si les stabilisateurs risquent de s'enfoncer dans le sol : installer des pierres plates sous les stabilisateurs.
3. Veiller à bien écarter les stabilisateurs arrière.

Attention : la Joëlette ne doit pas reposer sur la roue car vous n'aurez plus qu'un point d'appui et l'appareil pourra être déséquilibré facilement.

Mise sur roue de l'appareil

1. Mettre la Joëlette en équilibre sur les pieds arrière : pour effectuer cette manœuvre, l'accompagnateur arrière se trouve à l'intérieur du brancard arrière et il saisit le dossier de la Joëlette d'une main
2. Plier le pied avant en le rabattant sur l'aimant pendant que l'accompagnateur arrière maintient l'équilibre en sécurité.
3. Pencher la Joëlette en avant afin que l'accompagnateur arrière puisse démonter les pieds arrière et les positionner à l'horizontal dans leur logement :

l'accompagnateur avant se trouve à l'intérieur des brancards avant, tourné vers le passager et tient les deux brancards, près du siège.

4. Remettre la Joëlette en position horizontale et régler le bras arrière en fonction de la taille de l'accompagnateur arrière.

Attention : contrôler le fonctionnement du frein

Fonctionnement

L'appareil doit toujours être maintenu en équilibre sur la roue pour éviter les efforts inutiles, mais aussi pour assurer un bon confort au passager et prévenir les risques de chutes.

Rôle de l'accompagnateur arrière

- Il doit tout d'abord trouver le point d'équilibre général : **C'EST LE PLUS IMPORTANT.** L'équilibre avant-arrière est réalisé en réglant la hauteur des brancards arrière suivant la déclivité du terrain ; il faut que le siège du passager soit toujours horizontal et que tout le poids de la Joëlette soit sur la roue. Il doit éviter de basculer le poids vers l'avant ou vers l'arrière.

Attention : la position des mains au dessus de la taille peut être dangereuse : difficulté pour maintenir l'équilibre.

- Il doit rentrer à l'intérieur du brancard dans les virages en épingle et dans les descentes.
- Il doit vérifier le bon réglage du frein avant les descentes.
- Pendant les ascensions il fait l'effort de poussée en direction de la roue du fauteuil et non pas vers le haut de la pente.

Rôle de l'accompagnateur avant

- L'accompagnateur avant n'a qu'un rôle de sécurité dans le maintien de l'équilibre mais il ne doit en aucun cas contrarier la hauteur des bras imposée de l'arrière par la position du siège: il doit propulser l'appareil sans gêner l'équilibre.
- Il ne doit pas porter, sauf lors de franchissements d'obstacles.
- Il doit choisir l'itinéraire le plus roulant pour le passage de la roue : il choisit l'itinéraire en guidant le brancard et soulève pour aider au franchissement d'obstacles.
- Pendant les ascensions, l'accompagnateur avant équipée du harnais de traction accroché aux crochets de renfort du brancard tire la Joëlette.
- Lors des descentes, l'accompagnateur avant ne doit jamais déséquilibrer l'appareil vers le bas (attention aux sacs à dos encombrants qui risquent de s'accrocher au brancard).

Un troisième accompagnateur peut être utile

- Il aide aux franchissements d'obstacles (il se tient dans ce cas latéralement, à la hauteur du siège et soulève le siège).
- Il est surtout utile dans les fortes montées : il aide à la propulsion en tirant vers l'avant à l'aide d'une sangle qui se fixe avec deux passants aux cornes du brancard avant. La sangle doit passer autour des hanches et être bien tendue. La traction doit se faire toujours dans l'axe des brancards pour ne pas gêner les autres accompagnateurs. La traction avec la sangle est surtout efficace dans les pentes sans obstacles et sans virages rapprochés (type pistes forestières).

Attention : les secousses doivent être amorties au maximum pour le confort du passager (on ne laisse pas retomber le siège brutalement après un franchissement d'obstacle ou lorsque l'on descend des marches).

L'avis du passager est important. Ne pas oublier que la Joëlette se pratique en groupe : un passager et deux ou trois accompagnateurs !

Mise sur béquilles de l'appareil

1. Pencher la Joëlette en avant afin que l'accompagnateur arrière puisse démonter les pieds arrières et les positionner à la verticale dans leur logement (angles du cadre d'assise) : bien serrer les molettes. L'accompagnateur avant se trouve à l'intérieur des brancards avant, tourné vers le passager et tient les deux brancards, près du siège.
2. Mettre la Joëlette en équilibre sur les pieds arrières : pour effectuer cette manœuvre, l'accompagnateur arrière se trouve à l'intérieur du brancard arrière et il saisit le dossier de la Joëlette d'une main.
3. Déplier le pied avant et le bloquer avec le tube carré de sécurité pendant que l'accompagnateur arrière maintient l'équilibre en sécurité
4. Remettre la Joëlette en position horizontale.

Attention : contrôler les bons verrouillages des pieds arrières

Attention : Bien verrouiller le pied avant en alignant verticalement les deux parties du pied et en faisant descendre jusqu'à la buté le tube carré de blocage.

Bonne balade !